



Pèlerinage des servants d'autel – Lourdes 2023

La charte du servant pèlerin



Chère servante, cher servant,
Tu as choisi de vivre une semaine de pèlerinage à Lourdes avec d'autres servants du diocèse. Cette expérience va sûrement être incroyable. Mais la réussite de ce pèlerinage dépend de l'engagement de chacun à respecter les règles « du bien vivre ensemble ». Ton engagement est nécessaire pour t'embarquer avec nous !

L'équipe d'encadrement.

Je m'engage à respecter tous les participants : servants et servantes, animateurs et animatrices, responsables, hébergeurs, personnel responsable des chambres, du service, etc... mon comportement sera exemplaire par ma tenue, mon langage ou mes gestes.

Je m'engage à respecter la loi : la consommation de produits toxiques illicites ou licites est interdite pour les mineurs et pour les majeurs en présence de mineurs (vapotage, alcool, tabac, drogue,...). Tout jeune qui enfreint cette règle fera l'objet d'un rapatriement immédiat, d'un signalement par la direction des pèlerinages et s'expose donc à des poursuites judiciaires.

Je m'engage à respecter les horaires donnés : pour le coucher et le lever. La réussite de mon pèlerinage dépend beaucoup de la qualité de mon sommeil et de celui des autres. Je respecte les horaires de départ d'un point à un autre, les horaires de rendez-vous et de repas.

Je m'engage à avoir une tenue exemplaire au niveau :

1- Vestimentaire : pour tous les déplacements dans Lourdes : mes jambes sont couvertes jusqu'aux genoux, mes épaules sont couvertes ainsi que la totalité du ventre (marcel, shorts, mini-jupes et brassières, crop top sont interdits). Je porte le couvre-chef officiel et le foulard de façon visible.

2- Comportementale : le groupe est mixte et va de 11 à 17 ans. Les plus âgés doivent se comporter de façon exemplaire et correcte. Je n'adopterai pas de comportement amoureux avec une autre personne (bécotages, câlins, balades main dans la main, collée serrée...). Mon comportement sera toujours respectueux des autres, jamais insistant vis-à-vis d'un autre jeune pour ne pas avoir gêné ou dérangé l'autre.

Je m'engage à utiliser mon téléphone portable / smartphone : uniquement si cela est nécessaire : photos dans les lieux autorisés, appels / SMS uniquement durant les créneaux horaires autorisés, jamais pour jouer.

Je m'engage à respecter les différents moments proposés aux groupes : prières, silences, catéchèses, jeux, détente, repas,...

Je m'engage à aider les autres : je serai à leur écoute. Solidarité, service et partage font partie de mon engagement de servant(e).

Je m'engage à respecter : toutes les consignes et recommandations données par les responsables ou animateurs de groupe. Je m'engage à rester avec mon groupe lorsque cela m'est demandé et à ne pas quitter mon groupe pour quelle que raison qui soit et sans en avoir demandé l'autorisation.

↑ Charte à garder avec vous

↓ Talon-réponse à renvoyer avec l'inscription

Nom et Prénom du servant / de la servante :

J'ai lu, j'approuve et je m'engage à respecter la charte du servant pèlerin – Lourdes 2023.

Je sais que le non-respect d'une seule de ces règles pourra entraîner, selon les situations, un 1^{er} avertissement jusqu'à l'exclusion définitive du pèlerinage, si les responsables estiment qu'il y a mise en danger pour moi-même ou pour autrui.

Le rapatriement dans le diocèse sera immédiat, il se fera seul et tous les frais engendrés (taxi, avion ou train,...) seront à la charge de ma famille.

A le

Signature du servant / de la servante

Signature des parents (ou tuteur légal)